

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



NOUVELLE ÉQUIPE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



VIE ASSOCIATIVE

Rejoignez l'ADMR De Plélan-Le-Grand
La Pétanque Maxentaise
M.A.R.C.H.E. et T'es Toi
Brocéliande Volley
VTT Club
L'Inter'Val



SOMMAIRE

TERRITOIRE

Édito
État civil 2023
La fibre optique
La sécurisation en agglomération
Dépôts sauvages
Priscilla, sapeur-pompier volontaire
Le Défibrillateur Automatisé Externe
Une nouvelle équipe au Conseil Municipal des Jeunes
Les noms des rues et places du Bourg
Les panneaux à l'entrée du village en langue galloise
Exposition « Maxent d'autrefois »
Rencontre avec les assistantes maternelles
Élections Européennes
Une nouvelle possibilité pour les Maxentais de rejoindre Plélan-le-Grand !



VIE SCOLAIRE

École « Les Gallo-Peints »
L'École Saint-Joseph
Apel École Saint Joseph

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

Rendez-Vous avec la Lune

édito



« *L*e Savoir Vivre Ensemble »
Au moment où j'écris ces quelques lignes, à savoir ce lundi 16 octobre, j'ai une pensée toute particulière pour Dominique BERNARD, à qui nous avons rendu hommage à 12 heures, à l'espace Arbenn, devant la médiathèque « l'École Buissonnière », tout un symbole, puisque ce bâtiment a été longtemps l'école communale.

« L'hommage à ce professeur de français assassiné, enseignant au lycée Gambetta d'Arras, par un terroriste islamiste, appelle une condamnation absolue. Aucune cause ne peut justifier une telle atrocité ni une telle atteinte au respect de la vie » soulignait l'association des maires de France, et de poursuivre « Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'École et ses professeurs sont de nouveau agressés, parce qu'ils incarnent la transmission et la permanence des principes qui fondent notre Nation ».

Le lien social est important dans nos villages, et de nombreuses actions ont eu lieu lors de cette année qui s'achève : le ramassage des déchets, la rencontre citoyenne, l'opération « Une naissance = Un arbre », la journée citoyenne, la course d'orientation à l'étang, la soirée musicale en juin, les journées du patrimoine.

Des actions mises en place, pour certaines, par le conseil municipal des Jeunes, d'autres par les élus. Sans oublier les nombreuses manifestations organisées par les associations maxentaises pour animer notre village et le faire connaître.

L'extension de la garderie municipale « Maxent'Enfants » est notre principal investissement sur 2023 et 2024. Il est en chantier depuis septembre. Un investissement important de 451 158,70 € hors taxes, auquel s'ajoute un carport et des frais de publication pour 3 930,89 € hors taxes, le tout subventionné à 80 %, le taux maximal dont nous pouvons bénéficier.

Des travaux conséquents de voirie ont été réalisés avec la réfection de la route du Clys, la place Solidor, la rue de la Croix Jumelle, l'entrée Nord du cimetière pour un coût total hors taxes de 89 399 €.

En 2024, le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février. Gratuit et obligatoire, le recensement s'effectue par une déclaration papier ou en ligne. Les données sont confidentielles et ne seront ni conservées par la mairie, ni diffusées par l'INSEE.

Merci de réserver un accueil cordial à l'agent recenseur qui se présentera pour vous remettre les documents et collecter les données.

La cérémonie des vœux à la population est programmée le vendredi 5 janvier 2024 à 19 heures à la salle polyvalente. Nous vous espérons nombreux à cette occasion pour partager ensemble ce moment convivial de début d'année.

En attendant je souhaite à Toutes et à Tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Profitez pleinement de celles et ceux qui vous entourent.

Bonne et heureuse année 2024.

 **Ange Prioul**
Maire

état civil 2023



NAISSANCES

Naissances 6 dont (notifiées avec l'autorisation des parents) :

Kelig HERVAULT

47 La Botherais, né à Rennes le 1er octobre 2023

Aaron LANGLOIS

4 Le Haut Pennée, né à Saint-Grégoire le 18 juin 2023



MARIAGE

Sylvain GARNIER et Coralie FAVIER

domiciliés 3 rue Labbé, mariés le 5 août 2023

Jérémy HERNIO et Marie-Mélanie BRÉGÈRE

domiciliés 19 La Grée à Plélan-le-Grand, mariés le 29 juillet 2023

Morgan LIMOUSIN et Adeline FORTIN

domiciliés 3 Le Landier, mariés le 8 juillet 2023

Thomas ROTH et Anne-Laure TENEUR

domiciliés 9 Le Bas Coudray, mariés le 17 juin 2023



DÉCÈS

Patrick TOSTIVINT

57 ans, 73 Besnard, décédé le 30 septembre 2023 à Maxent

Daniel GEORGES

69 ans, Besnard, décédé le 26 septembre 2023 à Rennes

Victoire SOUFFLET veuve BOUVIER

99 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 14 septembre 2023 à Maxent

Jean LABOUX

73 ans, Bellevue, décédé le 8 septembre 2023 à Saint-Brieuc

Annick PÉGEAULT veuve HERVÉ

95 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 6 septembre 2023 à Ploërmel

Marie DERIEN veuve SOURDAIN

94 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 9 septembre 2023 à Maxent

Berthe EVEN veuve LECUYER

95 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 15 août 2023 à Maxent

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(e)s vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances : samedi des semaines impaires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire
Comité de rédaction : Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Émilie Thauhay
Crédits photos : Ange Prioul, Brocéliande communauté, Styl'Photo, les écoles, les associations, ateliers «Maxent d'Autrefois», Sébastien Raoult, Françoise Foucaud, Pix'nGraph
Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet
Maquette et mise en page : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93



7. Maxent (

Mairie

Ange PRIOUL, Maire de Maxent
et
l'ensemble du Conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux.
VENDREDI 5 JANVIER 2024
à 19 heures
Salle polyvalente, 2 rue du Prélois

PHOTO 1910, MAIRIE - RUE PIERRE PORCHER

Gendarmerie nationale
de Plélan-le-Grand
02 99 06 81 05
ou le 17

Sapeurs pompiers
de Plélan-le-Grand
18 ou le 112

SAMU
02 99 59 16 16
ou le 15

Centre anti-poison Rennes
02 99 28 43 21

Pharmacie de garde
32 37

Cabinet d'infirmiers de Maxent
07 78 26 50 07

Garderie
02 99 06 76 21

Urgence EDF
09 72 67 50 35

Astreinte Mairie
06 18 44 55 54

Mairie de Maxent
02 99 06 70 15

Médiathèque
02 99 06 76 04

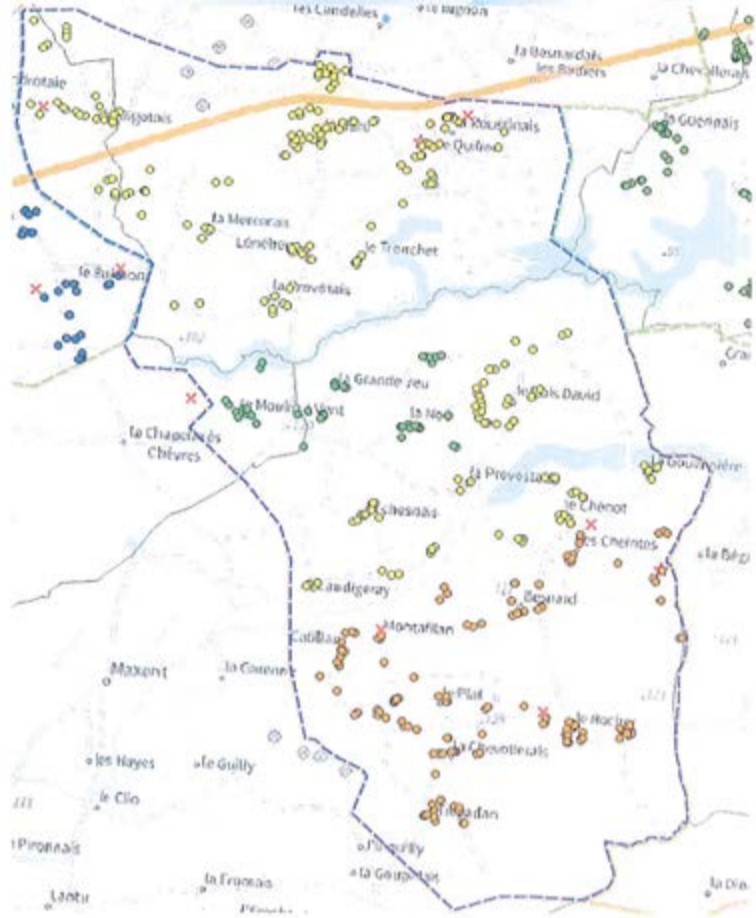
EHPAD « Le Grand Champ »
02 99 06 71 15

École les Gallo Peints
02 99 06 71 97

École Saint Joseph
02 99 06 71 28

Boulangerie Pouly
02 99 06 70 48

ADMR Plélan-le-Grand
02 99 06 96 97



LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de la 1ère phase prévue sur la commune sont terminés. Une première vague de commercialisation s'est déroulée à partir de 2022 sur les secteurs de la Grande Jeu, la Noé, Téléhic. 50 prises sur les communes de Plélan-le-Grand et Maxent. (en vert ci-contre).

Une deuxième vague de commercialisation a commencé au mois d'août de cette année pour 230 prises sur Maxent, Treffendel et Plélan-le-Grand. Les secteurs concernés pour notre commune : Laudigerais, la Chesnais, la Provostais, le Bois David, la Gouannière, le Chénot. (en jaune ci-contre)

Un dernier cycle de réception est enclenché pour les 140 dernières prises de la zone, sur la commune, avec une commercialisation pour le 1er trimestre 2024 pour les secteurs de Catillan, Montafilan, Besnard, les Cheintes, la Frangeolais, Landrouin, le Rocher, le Plat, la Chevollerais, Trégadan. (en orange)

Des opérateurs téléphoniques vont vous contacter ou vous démarcher (Orange, SFR, Free, Bouygues Télécom, ...). Ils doivent passer en mairie pour se faire connaître.

Il est prévu que la commune en son entier doit être raccordée à la fibre pour 2026.

Ange Prioul
Maire

LA SÉCURISATION EN AGGLOMÉRATION

LA SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG EST L'UNE DE NOS PRIORITÉS.

Nous savons que la population est très préoccupée par la vitesse des véhicules à moteurs et nous sommes régulièrement interpellés sur ce dossier

Les 15 mars et 8 septembre 2022, nous avons rencontré l'Agence départementale du pays de Brocéliande, « le service construction » pour avoir un avis et par la suite une ingénierie sur différents secteurs :

- la sécurisation du carrefour (rue des Hayes/ Route Départementale 38),
- le problème de la vitesse dans la traversée d'agglomération et en particulier dans l'entrée du bourg, dans le sens RD 38 Plélan-le-Grand vers le centre bourg,
- le problème de la vitesse en venant de Baulon.

Le- de ces rencontres a été présenté le 2 décembre 2022 à un groupe de travail composé de riverains de la rue Pierre Porcher, d'un exploitant agricole, d'une entreprise agricole et des membres de la commission communale voirie, pour étudier les propositions de l'Agence départementale du pays de Brocéliande.

Une nouvelle réunion a eu lieu avec ces services le 27 janvier 2023, qui avait pour but de présenter le résultat du groupe de travail, notamment les propositions écartées et retenues. L'objectif était de poursuivre vers la concrétisation de certains aménagements.

Une réunion publique regroupant une petite trentaine de personnes a eu lieu le 4 avril 2023, où

chacune et chacun a pu s'exprimer sur les 3 points évoqués ci-dessus.

Le 23 juin dernier, et ce, suite à notre intervention lors d'un séminaire des « Mobilités sur Brocéliande Communauté » à Plélan-le-Grand près de la personne de l'Agence départementale, un planning est envisagé et une proposition nous était faite, par mail le 23 juin, pour la mise en place d'une expérimentation avant l'automne, à savoir :

- Fin septembre : présentation aux élus, proposition validation du schéma de principe,
- novembre : mise en place sur site,
- janvier 2024 : dépose de l'aménagement,
- printemps 2024 : voir pour une réalisation définitive si la phase d'expérimentation est concluante.

N'ayant pas de nouvelle fin septembre, un contact téléphonique est pris avec la personne s'occupant de notre dossier qui nous annonce « *Qu'il n'est pas possible pour les services d'avancer sur ce projet et de vous proposer un schéma de principe de l'aménagement envisagé* ».

Communication téléphonique confirmée par courrier, par la Directrice de l'Agence départementale du pays de Brocéliande reçu en mairie le 10 octobre dernier : « *En effet, suite à un échange avec ma direction, positionner et esquisser des aménagements pour le compte d'une commune, dépasse nos prérogatives habituelles puisque la proposition*

envisagée peut s'apparenter à de l'ingénierie publique de second niveau.

L'Agence départementale peut cependant, éventuellement proposer ce type de prestation lorsque son plan de charge le permet (prêt ponctuel et encadré du matériel en fonction des moyens humains et matériels disponibles, proposition de plans et schémas de principe). Or actuellement, de nombreuses sollicitations et chantiers sont en cours, conjugués à des absences prolongées dans nos équipes, empêchent le service construction de produire un plan d'aménagement cette année 2023.

Afin de gagner du temps sur ce projet, nous vous invitons à consulter un bureau d'étude de manière à avancer sur la faisabilité de ce projet sur la RD 38 ».

Depuis un an nous travaillons sur ce dossier, et ce en toute confiance avec l'agence et aujourd'hui elle nous lâche et nous invite à « *consulter un bureau d'étude* ». Un an de perdu, qui ne sera pas rattrapé...

La commission communale voirie devra se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

André DEMEESTERE
Adjoint à la voirie

Ange Prioul
Maire



DÉPÔTS SAUVAGES

Régulièrement, nous constatons, des dépôts sauvages au terrain des sports, près des contenants à verres ou du point Relais (vêtements, chaussures). Il est rappelé que : *Le dépôt sauvage d'ordures et déchets de toutes sortes sur le territoire de la commune est une infraction. Il porte atteinte à la salubrité, à l'environnement et représente une charge pour la collectivité car les travaux d'enlèvement, de nettoyage sont effectués par le personnel du service technique. Ces incivilités coûtent à la collectivité et par conséquent aux contribuables.*

Les personnes identifiées lors d'un dépôt sauvage s'expose à une taxe de 150 euros.

DES INCIVILITÉS À LA CABANE À LIVRES

La photo ci-contre illustre le comportement d'individus qui ne respectent pas les règles de vie en communauté. Cette forme de nuisance est une agression passive qui peut blesser les personnes mais aussi bousculer les règles élémentaires du « bien vivre ensemble ». La cabane à livres, à l'initiative de jeunes étudiants, a toute sa place à l'espace Arbenn, lieu de vie et de rencontres. Chaque personne est invitée à consulter, emprunter, déposer des ouvrages.

 **Ange Prioul**
Maire



PRISCILLA, SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE AU CENTRE DE SECOURS DE PLÉLAN-LE-GRAND

En France, quelque 197800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Nous avons rencontré Priscilla, une jeune Maxentaise qui a rejoint le centre de secours de Plélan-le-Grand le 1er juillet 2023.

Bonjour, je m'appelle Priscilla, j'ai 21 ans et j'habite à Maxent depuis mes 3 mois. Je suis pour le moment étudiante en BTS ESF (Économie Sociale et Familiale) et je possède aussi une licence de psychologie. J'aimerais donc travailler dans le domaine du médico-social en devenant pédopsychologue (psychologue pour enfants).

Mon envie de devenir pompier a toujours été présente. Je ne saurais pas trop l'expliquer. Pour moi, c'était comme une évidence, comme si j'étais née avec.

J'ai toujours eu une forte détermination et un altruisme assez présent pour venir en aide aux autres et me sentir utile.

C'est vrai que j'ai attendu assez tard pour m'engager mais je voulais être sûre d'avoir le temps de m'investir à cent pour cent dans cette tâche et de m'y préparer au mieux car cela comporte quand même

pas mal d'obligations et demande de la disponibilité. Je ne regrette absolument pas mon engagement. C'est une expérience et une passion qui me font grandir et évoluer de jour en jour sur de nombreux points de ma vie personnelle et professionnelle.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut avoir au moins 18 ans, habiter sur le secteur de son centre d'incendie et de secours (maximum 6 minutes) et avoir une bonne condition physique pour passer les épreuves sportives (test d'endurance Luc Léger, pompes ou tractions, brancardage, teste de vertiges). Il faut également réussir les épreuves écrites de mathématiques et de français.

Je dirais aussi qu'il est bon de savoir faire preuve de

sang-froid pour réussir à garder son calme dans certaines situations parfois pas simples.

Il faut aussi avoir envie de faire ce métier car il comporte pas mal d'obligations, en particulier, être disponible lors des week-ends de garde.

On peut aussi s'engager en tant que Jeune Sapeur-Pompier (JSP) pendant 4 ans. Tous les samedis, ils apprennent et mettent en pratique les techniques (lutte contre les incendies, gestes de premiers secours, sport), tout ce que fait un sapeur-pompier quand il passe sa formation plus approfondie.

 **Priscilla**
Sapeur-pompier volontaire



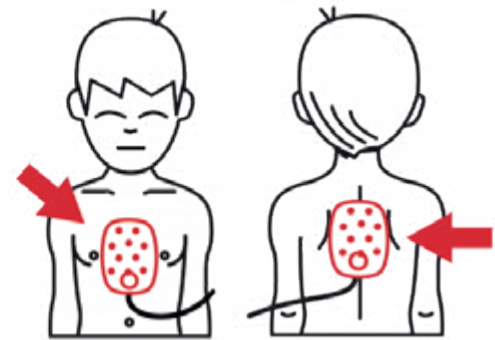
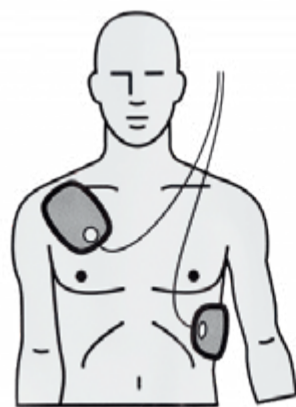
LE DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE : UN MATÉRIEL QUI PEUT SAUVER LA VIE !

DEPUIS 2007 ET LE DÉCRET DU 4/05/2007 – ART. R.6311-15 DU CODE LA SANTÉ PUBLIQUE, « TOUTE PERSONNE, MÊME NON-MÉDECIN, EST HABILITÉE À UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE ».

Pour rappel, le terme DAE (défibrillateur automatisé externe) désigne un dispositif médical permettant le rétablissement du rythme cardiaque d'une victime d'arrêt cardiaque soudain. Lorsque le rythme cardiaque de la victime est irrégulier (ce qui provoque l'impossibilité pour les cavités cardiaques de se contracter), le DAE est utilisé afin d'envoyer un choc électrique au cœur pour rétablir un rythme régulier et réinitialiser l'activité cardiaque.

COMMENT FONCTIONNE UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE ?

Comme mentionné précédemment, le but du DAE est de réinitialiser le cœur de la victime afin de rétablir un rythme cardiaque normal. Pour ce faire, le défibrillateur analyse l'activité cardiaque de la victime à l'aide des électrodes positionnées sur sa poitrine. Grâce à cette analyse, le défibrillateur détermine si la victime nécessite d'être « choquée », c'est-à-dire qu'un choc électrique est nécessaire pour rétablir son rythme cardiaque. Si le choc est nécessaire, le DAE va délivrer une charge appropriée (qui n'est pas la même pour une victime adulte ou une victime pédiatrique). Le DAE est également utile pour le témoin-sauveteur, car il l'accompagne grâce à des instructions



vocales permettant une prise en charge optimale de la victime. Si le défibrillateur automatisé externe est utilisé rapidement, les chances de survie de la victime seront améliorées.

COMMENT UTILISER UN DAE ?

Lorsqu'un arrêt cardiaque est détecté, l'utilisation d'un défibrillateur est nécessaire. Dans la chaîne de survie (Alerter, Masser, Défibriller), la défibrillation est la 3ème étape à effectuer (en alternance avec la réanimation cardio pulmonaire, également appelé massage cardiaque). Lorsque le témoin-sauveteur est en possession du DAE, voici les étapes à suivre pour l'utiliser :

Assurez-vous que la victime est positionnée sur une surface sèche avant d'utiliser le DAE. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez déplacer la victime, mais en faisant extrêmement attention. Vérifiez également le positionnement du DAE : s'il est positionné sur une surface conductrice (telle que le métal), son fonctionnement peut être inefficace.

Démarrez le DAE en appuyant sur le bouton « Marche » ou « On ». S'il s'agit d'un défibrillateur entièrement automatique, c'est l'unique bouton que vous aurez à utiliser.

Installez les électrodes sur la poitrine de la victime. Si vous avez un doute sur le placement des électrodes, référez-vous au schéma présent sur celles-ci. La 1ère électrode se positionne au-dessous de l'épaule droite de la victime, la 2nde s'utilise sur la partie gauche du thorax, en-dessous de l'aisselle de la victime. Sur une victime pédiatrique, la première électrode est positionnée sur la partie gauche du sternum, et la seconde,





dans le dos, entre les omoplates. Il est nécessaire de veiller à ce que les électrodes soient bien positionnées, car si ce n'est pas le cas, le courant électrique permettant de réaliser la défibrillation pourrait perdre en efficacité. Si la peau de la victime n'est pas sèche, pensez à l'essuyer avant de placer les électrodes. Si la poitrine de la victime est velue, n'hésitez pas à la raser avant de débuter le positionnement des électrodes. Une peau mouillée ou une pilosité trop importante nuiraient à l'adhérence des électrodes. Un kit d'intervention contenant des compresses, un rasoir ou des ciseaux est souvent mis à disposition avec les DAE afin de préparer correctement la victime.

Lorsque les électrodes sont positionnées, le DAE pourra démarrer l'analyse du rythme cardiaque. Si vous utilisez un DEA, cette étape se démarrera automatiquement. Avec l'utilisation d'un DEA, l'appareil vous dira de lancer l'analyse en appuyant sur le bouton. Afin de réaliser la meilleure analyse possible, il est nécessaire de veiller à ce qu'aucune personne ne touche la victime pendant cette étape. L'analyse permet de savoir si le rythme cardiaque de la victime a besoin d'être rétabli grâce à un choc électrique. Si ce n'est pas le cas, le DAE vous invitera à continuer la réanimation cardio-pulmonaire avant de commencer une nouvelle analyse (toutes les 2 minutes).

La commune de Maxent a installé deux DAE sur son territoire, l'un au terrain des sports sur le mur des vestiaires, le second à l'entrée de l'espace Arbenn (préau attenant à la médiathèque).

Attention ces Défibrillateurs ne sont à utiliser qu'en cas de besoin.



1	2	3	4
Appeler	Massez	Défibrillez	Attendez les secours
 15 18 112			

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

APRÈS DEUX ANS DE MANDAT ET LA MISE EN PLACE DE BEAUX PROJETS POUR LE VILLAGE, LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ONT LAISSÉ LA PLACE À UNE NOUVELLE ÉQUIPE SOUS LES APPLAUDISSEMENTS DES FAMILLES ET DES ÉLUS.

Ils sont repartis avec un diplôme et un press-book qui leur rappellera cette expérience durant laquelle ils ont pu découvrir le fonctionnement d'une collectivité et l'intérêt de l'engagement citoyen.

Les élections du nouveau CMJ se sont déroulées le vendredi 13 octobre. 9 élus et 3 volontaires de CM1, CM2 et 6ème ont pris officiellement leurs fonctions le mardi 17 octobre lors de leur installation par le maire, Ange Prioul et la première adjointe, Françoise Foucaud.

« Les jeunes constituent un atout, une richesse pour notre commune. De nombreuses questions vous concernent :

l'environnement, la solidarité, la sécurité, la culture, le sport... », a souligné Mr le Maire en les invitant à la première réunion qui aura lieu le samedi 18 novembre.

Les jeunes élus avaient travaillé leur programme en amont des élections. Ce nouveau mandat s'annonce aussi riche en idées et actions que le précédent.

Nathalie Carrons

Responsable périscolaire et animatrice du CMJ

Françoise Foucaud

Première adjointe



Les 9 élus et 3 membres du CMJ de gauche à droite : Guéwenn, Sullivan, Inès, Thais, Théo, Léa, Owen, Cyprien, Bérita, Louka, Florina et Maxime ; accompagnés de Françoise Foucaud, première adjointe, Ange Prioul, Maire, et Nathalie Carrons, animatrice du CMJ

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

CMJ



LES NOMS DES RUES ET PLACES DU BOURG, TÉMOINS DE SON HISTOIRE

On peut ne voir dans les plaques de rues que le support de banales indications indispensables pour se repérer et permettre la distribution du courrier. Mais l'on peut aussi avoir la curiosité d'en connaître un peu plus. C'est ce que nous vous proposons de faire en lisant ce modeste article.

Depuis 1982, c'est le conseil municipal qui choisit les noms de rue. À Maxent ce choix s'est porté sur l'évocation de personnages emblématiques de notre commune et de toponymes en lien avec son histoire. Il a été approuvé par les élus en séance le 23 mai 1996.

LA PLACE DU ROI SALOMON

S'il y a bien une commune qui peut mettre en avant la présence bien documentée de ce roi de Bretagne au 9ème siècle sur son territoire, c'est bien Maxent. Salomon dont le règne a duré de 857 à 874, règne interrompu par son assassinat, a porté le territoire de la Bretagne à son maximum d'extension en y intégrant le Cotentin, l'Avranchin et une partie de l'Anjou.

Les fouilles archéologiques menées dans le bourg en 1991 et 1992, en découvrant les vestiges de l'ancienne église carolingienne d'un monastère, sont là pour appuyer le texte de sa fondation par Salomon mentionnée dans le cartulaire de l'abbaye bénédictine de St Sauveur de Redon.

Salomon fit bâtir cet édifice à proximité de sa résidence, y fit déposer le corps de St-Maxent.

Sa disparition en 874 fit tomber ses projets, le corps de St-Maxent fut restitué à son abbaye du Poitou, le monastère fut en peu de temps abandonné et les moines regagnèrent Redon. La période faste pour Maxent n'avait duré qu'un peu plus d'un demi-siècle.

LA RUE PIERRE PORCHER

Certainement le personnage qui a marqué son époque bien au-delà de sa paroisse natale. Né au village de Besnard vers 1560-1562. Interrompant ses études à la Sorbonne pour se consacrer à la gouvernance de sa paroisse natale, il va retrouver la pleine propriété des biens et revenus de la paroisse en cumulant les fonctions de recteur et prieur. Cela ne fut obtenu que par sa volonté, sa ténacité et le gain de ses nombreux procès menés contre les détenteurs et spoliateurs étrangers.

Voici un cours extrait du folio 425 r° du manuscrit de son biographe dom Noël Georges.

« Il ôta les biens et revenus de son église et les bénéfices de Maxent des griffes et dents dévorantes de la confidence pour en jouir justement par les voies du droit et lois politiques, en intention d'en user comme il a fait au profit du public, et au contentement de tout le peuple de Maxent. »

Ces revenus conséquents lui permettent alors de redresser les édifices tels l'église, le prieuré, le presbytère, bâtir un auditoire pour les affaires de justice, une chapelle à Besnard pour la commodité des paroissiens.

LA RUE NOËL GEORGES

Élève du précédent, mais aussi son biographe, dom Noël Georges est l'auteur d'un volumineux manuscrit qui a traversé les siècles, échappant miraculeusement à l'outrage des hommes mais hélas un peu moins à l'appétit de rongeurs, nous privant ainsi de renseignements précieux sur l'histoire de notre commune. Cet ouvrage, écrit de 1623 à 1629, nous apporte néanmoins beaucoup de renseignements sur la vie de la paroisse et le caractère de ses habitants.

LA RUE ANGE GOUIN

Ce patronyme rare dans la commune est celui que porte Jean-Marie Gouin né à Bruz. Marié à une maxentaise, Anne-Marie Cloteault, le couple est commerçant dans le bourg. Un fils, Ange-Marie-Joseph naît le 7 décembre 1877. Ses dispositions aux études le conduisent après le primaire à être pensionnaire au petit séminaire de St Méen. Il le quitte comme bachelier es lettres pour entrer au séminaire des Missions Étrangères de Paris. Après des études de philosophie et de théologie, il est ordonné prêtre en 1902 et reçoit sa lettre de mission pour le Laos. Le 27 avril 1922, il est nommé vicaire apostolique, évêque titulaire.

Il revient deux fois en France et à Maxent en 1930, puis en 1938 pour un congé de santé. De retour au Laos la situation évolue dramatiquement après le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Les colonies sont de fait isolées de la métropole. C'est ainsi que Mgr Gouin et ses confrères subiront des persécutions. Mais il continue cependant son apostolat dans la partie orientale de la Mission du Laos sous administration française. Finalement vaincu par la fatigue et la maladie, Mgr Gouin donne sa démission mais reste au Laos. Le 9 mars 1945, les Japonais, après avoir envahi le Laos, détruisent l'administration coloniale. Mgr Gouin est arrêté et fusillé par les

Japonais, le 21 mars 1945. Inhumé à Takhek lorsque l'autorité française est rétablie. Des funérailles solennelles ont lieu en mai 1946. A Maxent son souvenir est entretenu par son nom qui figure à la fois sur le monument aux Morts et sur la plaque de la rue menant aux locatifs du Grand-Champ.

LA PLACE SOLIDOR

Ce toponyme peut nous faire penser à la tour Solidor de Saint-Servan, commune de Saint-Malo, pour surveiller l'entrée de la Rance. Comment se retrouve-t'il dans le parcellaire maxentais, mystère ! Sa présence à Maxent est cependant attestée au moins depuis le début du 17ème siècle. Jean d'Erbrée, seigneur de la Chèze, paroisse de Plélan, possédait une chapelle privée qui se trouvait dans la cour de son manoir situé au nord des bois de Maxent. Le 27 avril 1623, il y fonda le service de deux messes par semaine pour le salut de son âme et le repos de sa défunte femme. Pour assurer ce service, le chapelain Julien Bouestard reçoit en héritage une pièce de terre nommée le Solidor au bourg de Maxent. La matrice cadastrale de 1823 attribue à Jean-Marie Roussel, 2 parcelles « E 241 » et « E 242 » nommées Solidor.

LA RUE DE PRÉCOUËT

Ce nom a été choisi pour sa proximité une fois encore avec le parcellaire du cadastre de 1823. Ce toponyme que l'on pourrait penser à consonance bretonne, nous le retrouvons sur les parcelles, « E 250, 260 et 261 ».

La tradition orale, selon notre précieux témoin dom Noël Georges, rapportait que le premier ermitage de Saint Maxent avait été dans le bois qui est derrière Précouët. Si l'on peut mettre en doute le récit de cette tradition, l'ancienneté du toponyme dans notre commune est incontestable et remonte à minima à plus de six siècles.



Jacques Guillemot



LES PANNEAUX À L'ENTRÉE DU VILLAGE EN LANGUE GALLÈSE

En juin 2021, les élus ont adhéré à la charte de la promotion de la langue gallèse « du Galo, dame Yan, dame Vére ! ». Celle-ci a été signée le 10 décembre 2022 en présence de Nathalie Tréhel-Tas, présidente de l'Institut du Galo, Kaourintine Hulaud, conseillère régionale déléguée à la langue gallèse et le maire Ange Prioul.

DES ACTIONS ONT DÉJÀ ÉTÉ CONCRÉTISÉES

La signalétique bilingue sur les bâtiments communaux depuis octobre 2021 et la nomination d'un référent langue gallèse pour favoriser les échanges avec l'Institut : Bernard Hubert Guglielmacci, conseiller municipal. À la médiathèque l'École Buissonnière, un fonds « gallo » est à la disposition des lecteurs.

Jeudi 31 août, les services voirie du département (Agence départementale de Brocéliande) ont posé les panneaux « Massent » aux différentes entrées du village.

« L'emplacement de ces panneaux est un symbole », souligne Bernard Hubert Guglielmacci, « preuve de l'attachement de Maxent à la culture gallo ».

L'ÉCHO DE L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE

L'Institut de la Langue Gallèse, par l'intermédiaire de sa présidente, s'est fait l'écho de l'engagement de notre village, en soulignant « Parmi les trois com-



munes de Brocéliande Communauté qui ont signé la Charte « du Galo, dame Yan, dame Vére ! » (Maxent, Monterfil et Treffendel), Maxent est la deuxième commune à implanter des panneaux en langue gallo aux entrées de son bourg. L'Institut de la langue gallèse tient donc à la féliciter pour son engagement ».

L'Institut du Galo, o sa perzidente, contit de même de l'engagement de notrvilaije : « En-méle les touzqemunes de Brocéliande Qemunaoté

(Massent, Monterfi, Terfendè) qi pòzirentlou sine su la Charte « du Galo, dame Yan, dame Vére ! », Massent ét la deûzieme qemune a piqher des paniaos en galoéseborderies de son bourg. L'Institut du Galo l'alôze don pour son engajement ».

« L'association se réjouit de voir les collectivités locales, telles que la commune de Maxent, s'approprier ainsi le gallo. Elle s'appuie sur une richesse immatérielle vivante et connue de tous en Haute Bretagne, la langue gallèse, aussi nommée « patois » par une partie de la population pour valoriser les habitants et leur territoire. Cette singularité linguistique qu'est le gallo, la langue romane de Bretagne, est un atout majeur pour les communes. Elle participe pleinement à faire vivre la diversité humaine sur nos territoires. »

« La consorterieétbenéze de vaer les aguerouées de payiz, come la qemune de Massent, s'engalozet de même. Pour envalouer les demeurants e lousterrouer, o s'apouye su du caipercieûz, immateria, vioche e q'êt ben de la qenûe en Haote-Bertègn, le galo,qed'aoqhunsnomentcore «patouéz». Le gallo, le parlement roman de Bertègn, étene langue a son apart e enevantaije de permieere pour les qemunes. Et dede 'la qe le galotient son bon bout pour doner du vedion ala gârierieoumène su nôs terrouers ».

 **Bernard Hubert Guglielmacci**
Conseiller municipal

EXPOSITION « MAXENT D'AUTREFOIS »

Depuis septembre 2022, un groupe d'une bonne douzaine de personnes se réunit toutes les 5/6 semaines pour évoquer Maxent du temps de leur jeunesse. Les photos, les documents récupérés sont nombreux et aident à faire remonter les souvenirs. On s'emploie à reconnaître les uns et les autres, on se remémore certaines chansons qui accompagnaient les matchs de foot ou les processions religieuses, on se rappelle les histoires arrivées aux uns et aux autres.

UNE EXPOSITION SUR LA VIE DANS LE BOURG

Ces recherches ont donné lieu à une exposition sur la vie dans le bourg dans les années 1950/1960. Chaque maison du bourg abritait alors un commerce, un artisan. Combien en reste-t-il ? La commune a compté jusqu'à 3 boucheries, 2 boulangeries, une bonne dizaine de cafés, des marchands de chaussures, de chapeaux ... Les voitures étaient rares, les troupeaux de vaches traversaient le bourg pour rejoindre leurs pâtures ! Savez-vous qu'un fromage était fabriqué à Maxent et était réputé ?

Les enfants des écoles qui ont visité l'exposition ont pu découvrir comment on faisait la lessive quand il n'y avait pas de machine à laver, la maquette d'une salle de classe et les tableaux sur lesquels leurs grands-parents ont appris à lire,

les vêtements que portaient les élèves à cette époque.

UN CALENDRIER 2024

Et comme les idées de ce groupe dynamique ne cessent de fleurir, un calendrier 2024 est sorti ! Illustré de photos d'antan et de citations, il est en vente au prix de 4.50 euros auprès du CCAS. Une bonne idée cadeau !

Avec le même entrain, l'équipe continue ses

rencontres et souhaite que d'autres les rejoignent. Les recherches s'orientent plus cette année sur la vie dans les hameaux (travaux agricoles, commerces, fêtes...). Comme cette année, photos et documents seront exposés.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

 **Françoise Foucaud**
Adjointe à la vie sociale



RENCONTRE AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES

Samedi 14 octobre, les dix assistantes maternelles exerçant sur la commune ont été conviées à une matinée d'échanges sur leur métier et les difficultés rencontrées. Huit ont répondu présentes dont 3 de la MAM (maison d'assistants maternels). Alexandra Rouxel, responsable du Relais Petite Enfance (RPE) à Brocéliande Communauté, participait aussi à cette rencontre.

Chacune a exprimé ses joies de participer à l'éveil des enfants mais aussi ses difficultés qu'elles soient d'ordre organisationnel, administratif, relationnel. Alexandra leur a rappelé le soutien qu'elles peuvent obtenir auprès des services communautaires, les formations qu'elles peuvent suivre.

Chaque assistante maternelle garde entre 2 et 4 enfants à son domicile (sauf à la MAM). L'amplitude horaire

des services est variable suivant les demandes.

Si bienveillance, empathie et accompagnement sont les maîtres mots de nos métiers, la base est la communication, souligne l'une d'entre elles. En tant que professionnelles de la petite enfance, nous devons protéger l'intérêt des enfants dont nous avons la garde, tout en accompagnant les parents et ceci avec l'aide du RPE mais aussi du service d'agrément.

Des ateliers d'éveil (modelage, motricité, musique...) sont proposés régulièrement à l'espace garderie dans le cadre du RPE ainsi que des animations Bébés Lecteurs à la médiathèque. Ce sont aussi des occasions de rencontres et d'échanges entre collègues.

Françoise Foucaud
Adjointe à la vie sociale



Bien aménager son jardin



Vous vous apprêtez à construire votre maison ou à y effectuer des travaux. C'est aussi le bon moment pour commencer à réfléchir à l'aménagement de votre jardin. En effet, un jardin bien aménagé c'est :

- Moins de déchets verts donc moins de visites à la déchèterie
- Moins d'arrosage et une meilleure résistance à la sécheresse
- Moins d'entretien
- Moins d'engrais et de pesticides
- Plus de biodiversité

LES HAIES

Pensez long terme. Privilégiez les espèces à pousse plus lente, qui ne deviennent pas trop hautes. Elles nécessitent moins d'entretien et génèrent moins de déchets verts que les espèces à croissance rapide. Elles favorisent aussi la biodiversité, d'autant plus si elles sont locales.

Quelques idées :

En Bretagne, en fonction du sol (sec ou frais) et de l'exposition (soleil ou ombre), de nombreuses espèces peuvent s'adapter à tous les emplacements. Par exemple les différentes espèces d'orange du Mexique, troène, pittosporum, abélia, aucuba... Ou pourquoi pas encore une haie fleurie contenant : des camélias, des lauriers roses, des rhododendrons...

Une clôture qui alterne arbustes, palissade et grillage peut également être une bonne solution. Les plantes grimpantes persistantes sont alors idéales pour habiller la clôture : lierres panachés, clématite armandii, solanum, chèvrefeuille japonica... Une vigne vous fournira du raisin sans nécessiter beaucoup de soins !

Renseignez-vous auprès de pépiniéristes près de chez vous qui pourront vous conseiller sur les végétaux les mieux adaptés !



La distance d'implantation d'une haie par rapport à la limite de terrain est réglementée en fonction de sa hauteur et se mesure à partir du milieu du tronc.

- Plantations de moins de 2 m de hauteur : implantation à 50 cm minimum
- Plantations de plus de 2 m de hauteur : implantation à 2 m minimum

LES CLÔTURES

Dans ce domaine, l'offre est très importante mais... souvent peu durable.

De manière générale, évitez les canisses, films... premier prix en matériaux plastiques, qui ne résisteront pas aux UV et vieilliront très mal. De même sur les clôtures en bois, misez sur la qualité en choisissant des clôtures avec des sections de bois suffisantes qui éviteront d'être cassées au premier coup de vent hivernal. Pensez également à réaliser des fixations au sol suffisantes (fondations, jambes de force...).

En variant la hauteur de vos haies et arbustes, vous donnerez un caractère plus harmonieux à l'ensemble. Vous pouvez par exemple occulter un vis-à-vis avec le voisinage avec un ou 2 arbustes, sans monter partout une clôture.

Enfin, des murs peuvent aussi être montés en réutilisant des pierres locales ou en appliquant un enduit à la chaux, plus naturel.

De manière générale, il vaut mieux investir et passer du temps au départ sur un aménagement de qualité que de devoir y revenir tous les 2 à 3 ans... et générer beaucoup de déchets au passage.



Préserver la biodiversité dans nos jardins, c'est favoriser la circulation des espèces auxiliaires, de l'eau et limiter les phénomènes d'îlots de chaleur.

Pour vos clôtures, laissez des espaces en-dessous ou des ouvertures pour laisser passer les petits animaux d'un jardin à l'autre. Conserver un petit tas de végétaux sous une haie constituera un abri pour un hérisson ou une salamandre. Laisser l'herbe haute dans un coin du jardin, voire y créer une pelouse fleurie, attirera papillons et insectes utiles.

LES ARBRES



Le choix des arbres se fait en fonction de la taille du jardin. Aux abords de la maison, privilégiez des petits arbres (moins de 8 m).

Les arbres d'ornement n'ont pas besoin d'être taillés, sauf quand la place leur manque pour prendre leur forme naturelle.

LA PELOUSE

Privilégiez des variétés de gazon rustique et bien adaptées au sol et à l'exposition (ombre ou soleil).

Entretien : pratiquez la tonte haute (tonte à 8 cm du sol plutôt qu'à 3 ou 4 cm) et le mulching.

Évitez les pelouses artificielles en plastique... qui finiront tôt ou tard à la déchèterie!



LES ALLÉES ET BORDURES

Pour les allées, utilisez des gravats que vous concasserez ou des pierres locales pour constituer la couche de fond. Les pas japonais dans la pelouse sont aussi de bonnes alternatives aux traditionnelles allées gravillonnées, car ils ne nécessiteront pas de désherbage mais simplement de passer la tondeuse.

Pour les bordures, privilégiez les matériaux naturels comme le bois, la pierre, la brique... Évitez les rondins de pin, vite périssables.

Enfin pour vos allées carrossables, pensez à limiter l'imperméabilisation du sol, qui pose souci pour nos rivières. Une zone en pavés engazonnés sera moins coûteuse, est facile d'entretien et permettra d'infiltrer l'eau dans le sol.

UN ESPACE POUR LE COMPOSTAGE

Le compostage est un processus naturel, mettant en œuvre la décomposition de matières organiques en présence d'air grâce à l'activité de micro-organismes.

Le compost obtenu après plusieurs mois de maturation constitue un excellent engrais qui peut être utilisé pour le potager, le verger, au pied des fleurs et des haies...

Le compostage peut être réalisé en tas ou dans un composteur. Celui-ci doit être placé de préférence sur une surface de terre plane, protégé du froid et du soleil.



Des composteurs peuvent être achetés au Smictom à des tarifs préférentiels : www.smictom-centreouest35.fr > Mes démarches > Acquérir un composteur



Pour plus d'informations, téléchargez le guide « Guide pour aménager mon jardin zéro déchet » sur librairie.ademe.fr

ELECTIONS EUROPEENNES

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024.

Pour cette élection, si vous êtes intéressé(e) pour tenir une permanence, participer au dépouillement, vous pouvez déposer votre candidature en mairie au 02 99 06 70 15 ou par mail : mairie@maxent.fr

 Ange Prioul
Maire



 **Recensement**
de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

graphisme : 395 - PHOTIES PRESENTES

DEPUIS JUIN 2023, UNE NOUVELLE POSSIBILITÉ POUR LES MAXENTAIS DE REJOINDRE PLÉLAN-LE-GRAND !

Avec Covoit'Go, covoiturer n'a jamais été aussi simple ! Le principe est le même qu'une ligne de transport en commun, avec des arrêts aménagés pour que les conducteurs puissent s'arrêter en toute sécurité, et des panneaux (statiques ou lumineux) pour prévenir les conducteurs de la présence d'un passager.



Pour les passagers, le service est très simple à utiliser : ils trouvent une place gratuitement dans les voitures qui passent en signalant simplement leur présence à l'arrêt Covoit'Go le plus proche, où des panneaux lumineux préviennent les conducteurs de leur présence.

Les conducteurs roulent, comme ils le font d'habitude, sur leurs trajets quotidiens et les partagent gratuitement avec les passagers qui se trouvent sur leur route. Faire preuve de solidarité au quotidien, c'est facile et ça ne coûte rien !

Pas de réservation en amont, pas de mise en rela-

tion via une application, pas de contraintes horaires... Covoit'Go c'est simple, rapide et efficace. Enfin, covoiturer, c'est aussi un moyen simple de faire de belles économies sur ses frais automobiles.

AVEC COVOIT'GO, LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES

- Proposer un mode de transport simple, pratique et gratuit au quotidien aux habitants,
- Permettre aux personnes sans permis ou sans voiture de se déplacer plus facilement,
- Renforcer les liens sociaux et l'entraide en Brocéliande pour qu'au final, plus personne ne reste au bord de la route,
- Réduire la pollution en luttant contre l'autosolisme (le fait d'être seul dans sa voiture) et mettre à profit les 2 500 véhicules par jour qui circulent entre Maxent et Plélan-le-Grand,
- Changer durablement le comportement des usagers face à l'utilisation de la voiture en adoptant un mode de déplacement plus responsable et solidaire.

Le petit conseil : n'hésitez pas à lever le pouce pour être plus visible des automobilistes !



Prêt de caméra thermique, de wattmètres et d'une mallette écogestes 2023



Le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande vous prête des appareils de mesure pour votre confort thermique et vos économies d'énergie et d'eau : caméra thermique, wattmètres, thermo/humidimètre, débitmètre et autres équipements.

La caméra thermique vous servira à visualiser par exemple les défauts d'isolation, les infiltrations d'air, les ponts thermiques, le réseau de chauffage (plancher chauffant, radiateurs).

La mallette écogestes contient de nombreux équipements pour réaliser des mesures liées aux consommations d'énergie et d'eau et prendre conscience des postes sur lesquels agir en priorité. Les wattmètres vous permettront de faire des relevés de consommation sur les appareils électriques branchés sur secteur (électroménager, multimédia).

Pour bénéficier de ces équipements et de conseils, voici les étapes à suivre :

- Contact auprès du service pour réserver les appareils et fixer la date du rendez-vous pour l'analyse des résultats et/ou images, conseils et solutions pour cibler les actions à mener
- Le jour de l'emprunt, un temps d'explication sur l'utilisation des équipements et pour compléter la convention de prêt (*chèque de caution de 460 € pour la caméra et de 511 € pour la mallette demandé*)
- Le matériel est ramené au service ; après vérification, vous récupérez la caution si bon état.

Renseignements et réservation

- Numéro vert (gratuit) 0800 725 635
- Email conseil.renov.energie@pays-broceliande.bzh
- Site internet www.pays-broceliande.bzh

Un projet de rénovation énergétique ? Un guichet unique Conseil gratuit, neutre et indépendant



Permanences

Sur rendez-vous

- Montauban-de-Bretagne : 1^{er} et 3^{ème} vendredi après-midi
- Saint-Méen-le-Grand : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi après-midi
- Montfort-sur-Meu : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin
- Bédée : 1^{er} et 3^{ème} mardi matin
- Plélan-le-Grand : 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi
- Bréal-sous-Montfort : 2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi

Pour les propriétaires et locataires d'un habitat individuel quelles que soient leurs ressources

- Réduction des factures d'énergie
- Aménagement de combles
- Achat d'une maison...

Information sur les aides financières, matériaux, équipements...

- Accompagnement dans le choix des solutions de rénovation par rapport au budget pour atteindre un projet global performant
- Aide à concrétiser le projet, à le préparer et à le suivre efficacement et sereinement

N'attendez plus ! Contactez-nous
0 800 725 635 (numéro vert gratuit)
conseil.renov.energie@pays-broceliande.bzh

Syndicat mixte du Pays de Brocéliande
Manoir de la Ville Cotterel
48 rue de Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
www.pays-broceliande.bzh

Service local du nouveau service national France Rénov'

Le changement climatique nous rappelle que l'eau est précieuse, Adoptons les bons gestes pour la préserver



Une installation utile

- SURVEILLEZ VOTRE COMPTEUR !!
- RÉGÉNÉREZ L'EAU DE PLUIE !

Agir rapidement

- ATTENTION AUX FUITES !
- PRÉFÉREZ LA POUCHE AU BAIN !
- ÉVITÉZ LES ARROSIERS !

Des gestes simples

Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne.

L'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39%).
Vient ensuite, l'utilisation pour le lavage du linge et de la vaisselle (22%),
la chasse d'eau (20%), la cuisine (6%),
le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin (6%),
et seulement 1% pour boire.

Un bar à eau sera mis à votre disposition lors du Comice Agricole du samedi 09 septembre 2023 à Monterfil.
Le SM Eau de la Forêt de Paimpont et la SAUR, vous y accueilleront en matinée, pour déguster différentes eaux.



Diffusion de la photo autorisée par l'éditeur Styl'Photo
1 rue Louis Chouinard
35170 Bruz

Classes 3 de Maxent, le 7 Octobre 2023

Styl'Photo Bruz

REJOIGNEZ L'ADMR DE PLÉLAN-LE-GRAND

L'ADMR DE PLÉLAN-LE-GRAND, FAIT PARTIE DU 1ER RÉSEAU ASSOCIATIF FRANÇAIS DE PROXIMITÉ. 2 600 ASSOCIATIONS ADMR SONT IMPLANTÉES EN FRANCE DONT 47 EN ILLE-ET-VILAINE.

L'humain est au cœur de nos préoccupations et nous valorisons le lien social. Sur L'ADMR de Plélan-le-Grand, nous sommes une équipe composée de 25 bénévoles et 34 salariés, et nous avons pour mission de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Pour tous et à tous les âges de la vie, notre association propose une large gamme de services organisée en 4 pôles : l'enfance et la parentalité, l'accompagnement du Handicap, les services et soins aux seniors et l'entretien de la maison. Le professionnalisme de nos salariés, et l'écoute de nos bénévoles contribuent à délivrer un service adapté à chacune des personnes qu'elle accompagne et à entretenir le lien social.

Le besoin en accompagnement des personnes sur le territoire de Plélan-le-Grand* est en constante augmentation (aide au lever, à l'habillage, aide à la toilette, aide à la préparation et à la prise des repas, entretien du logement et du linge, accompagnement et sortie, livraison des repas).

* Communes d'intervention de l'association : Bréal-sous-Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-Le-Grand, Saint-Péran, Saint-Thurial, Treffendel.

** DEAES : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, DEAVS : Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, ADVF : Assistant(e) de vie aux familles, DEAMP : Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique, ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne, SAPAT : Services aux personnes et aux territoires.

Pour pouvoir répondre aux besoins des personnes sur notre territoire, notre équipe d'intervenants à domicile a besoin de s'étoffer. Nous recrutons plusieurs professionnels d'intervention (aide à domicile) avec des profils variés, des hommes et des femmes diplômés** (DEAES, DEAVS, ADVF, DEAMP, Bac professionnel ASSP, SAPAT...) ou non diplômés dans le domaine du service à la personne. Des temps de formations, de tutorat et de coordination pour vous accompagner sont proposés à votre arrivée.

Notre structure est porteuse de valeurs fortes (bienveillance, respect, écoute...), vous souhaitez



tenter l'expérience ADMR ? Venez nous rencontrer à l'association ou contactez-nous par mail : plelan.asso@admr35.org ou par téléphone au : 02.99.06.96.97.

 **Valérie Duval,**
Présidente de l'association

Les bonnes raisons de rejoindre l'ADMR de Plélan-le-Grand

- Un milieu associatif où l'humain est au cœur de nos préoccupations
- Un secteur d'intervention limité et proche de chez-vous
- Une ambiance de travail conviviale et des équipes à l'écoute
- Un accompagnement à la prise de poste (parcours d'intégration incluant des formations techniques, tutorat)
- Un plan de formation ambitieux et des évolutions professionnelles possibles
- Rémunération attractive : valorisation des diplômes et ancienneté dans le métier
- Intégralité des déplacements pris en charge : voiture de service ou frais kilométriques indemnisés (0,43 € par km y compris trajet matin et soir à 100%)
- Journée ou demi-journée d'indisponibilité pour les contrats à temps partiel
- Mutuelle et prévoyance
- Travail 1 week-end sur 4 ...

LA PÉTANQUE MAXENTAISE

2023 A TENU SES PROMESSES POUR NOTRE ASSOCIATION « LA PÉTANQUE MAXENTAISE ».

Nos concours à Maxent ont remporté un vif succès et ont démontré que notre association est dynamique et reconnue. Lors des concours réalisés à l'extérieur, des équipes de notre club se sont à chaque fois placées dans les huit premiers, voire sur le podium ; c'est une belle progression. En parallèle, notre concours interne de début de saison ainsi que le challenge réservé aux adhérents sur sept mois ont suscité un bel engouement.

Cette année, nous avons également pour la première fois organisé une sortie pour les adhérents et leurs conjoints. Nous nous sommes rendus à la ferme de Marie Guerzaille à Saint-Caradec où nous avons passé une journée très conviviale et aussi très appréciée de tous.

Au moment de la rédaction de cet article, notre assemblée générale n'a pas encore eu lieu ; les informations sur celle-ci seront à retrouver dans la presse.

En plus des concours ouverts à tous, nos prochains rendez-vous en 2024 seront notre repas de début d'année pour les adhérents et les rencontres en interne.

De nouveaux boulistes nous ont rejoints pour cette nouvelle saison et l'association compte actuellement plus de 50 adhérents.

Le prix de l'adhésion reste inchangé, à savoir 15 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de moins de 14 ans (qui doivent être sous la responsabilité d'un adulte), deux séances sont offertes. L'entraînement a lieu le vendredi, mais il est aussi possible de jouer dans la semaine au gré des disponibilités de chacun.

Au nom de l'association, que 2024 soit une belle année pour tous.

 **André Paquer**
Président



M.A.R.C.H.E. ET T'ES TOI

LE PUBLIC NE S'Y EST PAS TROMPÉ ET IL EST ENCORE VENU EN NOMBRE CETTE ANNÉE

Nous avons bénéficié, au regard des autres régions de France, d'un été plutôt clément. Certes, nous pouvons regretter que juillet fût maussade, mais au final ce n'était que le temps qu'il faisait lors des toutes premières saisons des Mardis de Maxent-Fête. Et que serait la Bretagne sans cette petite pluie que, quoi qu'ils en disent, bien des Français nous envie !

Pour accueillir dans les meilleures conditions tout ce monde, les deux associations se sont encore bien mobilisées en faisant le plein de bénévoles, qu'ils en soient remerciés, sans eux la fête serait moins belle. Pour que tous puissent travailler dans de bonnes conditions et dans la bonne humeur, les deux associations ont continué leurs investissements en matériel, nouvelle pompe à bière, nouveaux t-shirts, vitrine frigo prêtée par un bénévole. Innovation également par la création d'un partenariat entre notre brasseur « La Brasserie de l'Ombre » de Plélan-le-Grand, et nos deux associations pour proposer une nouvelle bière rien que pour nous : « La Maxent-Fête » qui s'est avérée être un véritable succès.

Aux Mardis de Maxent, la saison artistique 2023 a été riche en diversité : ambiance créole, pop folk, chansons galloises, reprises... La variété des styles musicaux a ravi et ambiancé l'Espace Arbenn. Chaque mardi, nous tentons de satisfaire le plus grand nombre. Les rencontres de la commission artiste ont commencé, nous réfléchissons déjà quant à l'orientation des univers musicaux qui animeront les mardis de la saison 2024.

Cette saison 2023 aura vu la présence de nouveaux commerçants. Une disposition travaillée pour que tous y trouvent leur place et que le public circule aisément, une offre élargie pour réduire les temps d'attente et diversifier l'offre,

tout a été mis en place pour améliorer encore nos mardis festifs. Une nouveauté avec la participation d'une quinzaine de créateurs, qui ont investi la place du roi Salomon le 18 juillet et l'Espace Arbenn le 15 Août, redonner un petit côté marché, permettant aux nombreux visiteurs d'avoir une diversité de produits artisanaux et un bon panel d'exposants a répondu à l'invitation, de quoi ravir les touristes de passage en mal de souvenirs et de petits cadeaux.

N'oublions pas les jeunes qui sont toujours fidèles au poste sur le stand de tri. Ce stand est une véritable attraction pour beaucoup de touristes qui n'en reviennent pas de voir l'implication et l'efficacité de notre jeunesse. Encore bravo, vous êtes notre avenir et notre motivation. Les deux associations en profitent pour remercier toutes les petites mains qui œuvrent dans la lumière, mais aussi dans l'ombre pour que les Mardis de Maxent-Fête soient un grand succès qui dure.

BALADES DE L'ÉTÉ

Les balades de l'été proposées par l'association M.A.R.C.H.E. ont, comme toujours, fait le régal des participants, estivants ou locaux. Le cadre du bois de Maxent et celui du domaine des Hayes sont parfaits pour profiter pleinement des contes de korrigans, des légendes bretonnes et de la riche histoire des rois bretons. Dans l'esprit de proposer des balades familiales, la déambulation contée passe par le parcours des « korribidons », et offre ainsi un moment de bonheur pour les plus petits. En fin de balade, l'option visite commentée de l'église ravit les férus de vieilles pierres et d'art religieux, bien aidée, il est vrai par l'exposition permanente « 1000ans d'Histoire ». Notre

commune n'a pas à rougir de son Histoire, ni de ses légendes, par rapport à d'autres communes, c'est seulement beaucoup plus dur pour ceux qui se démènent pour le faire savoir. Ce n'est pas le public, enchanté par le bon moment passé, qui dira le contraire. Souvent arrivés par hasard, suite au manque de places dans les balades de Paimpont, mais toujours repartis avec un large sourire et des images plein la tête, les chanceux qui ont osé Maxent ne le regrettent jamais.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association M.A.R.C.H.E. proposait une balade guidée et commentée, sur le thème des moulins de Maxent. La grande richesse des documents d'archives collectés par Jacques Guillemot, l'ouverture exceptionnelle d'un chemin sur le Domaine des Hayes, faisaient de cette balade une occasion unique de découvrir le patrimoine maxentais. Le temps maussade, la douceur de la couette, ou tout simplement le manque d'intérêt de la population locale, ont fait que cette balade n'a pas trouvé son public. Dommage car l'échange entre le public réduit à sa plus simple expression et le guide, s'est avéré fructueux, ce qui prouve que ce n'est pas la quantité qui prime mais la qualité.

Les associations M.A.R.C.H.E. et T'ES TOI organisent depuis de nombreuses années les Mardis de Maxent Fête, d'ailleurs l'année prochaine sera une date anniversaire, nous réfléchissons pour fêter dignement l'événement. L'année 2024 sera sûrement pleine de surprises. Artistes, commerçants, bénévoles, futurs bénévoles...vous pouvez nous joindre via l'adresse marche.bzh@gmail.com

**Stéphanie Ollier et
Isabelle Durand**
Pour l'équipe



BROCÉLIANDE VOLLEY

2023 : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

Un nombre de volleyeurs inégalé : 138 licenciés !

L'accueil de l'équipe nationale (U21) du Bénin

Le club de Brocéliande Volley a noué un partenariat avec la Fédération Béninoise de Volley-Ball en février dernier. Le premier projet a vu le jour au mois de mai 2023 à Treffendel dans le cadre d'un stage intensif de l'équipe nationale U21 féminine du Bénin pour la préparation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Zone III se déroulant en juillet à Niamey (Niger).

Un planning de 3 semaines, très cadencé, a été mis en place par le club, alternant entraînement, découverte touristique, stages professionnels et tournoi à Maxent le 29 mai.

Les jeunes béninoises sont donc reparties avec des acquis sportifs et culturels. Elles ont terminé troisièmes de la Coupe d'Afrique des Nations (Zone III).

En 2024, une délégation du club de Brocéliande ira au Bénin.

« Jeudi, je dis volley » : des tournois très fréquentés tous les jeudis des mois de juillet et août

« Octobre rose » avec une découverte du « volley assis » (discipline paralympique) et un premier tournoi parents-enfants.

Le lancement des séances « baby-volley » le samedi matin.



Laurence Gortais
Présidente

CONTACT ET INFOS

<https://sites.google.com/view/broceliandevolley/>
Facebook : Brocéliande Volley



VTT CLUB

Le vtt club Maxent a le regret de vous annoncer la fermeture de son école vélo à compter du 1er janvier 2024 à cause d'un manque d'effectif. Comme les années précédentes, nous organiserons notre repas le 23 mars 2024 à la salle des fêtes

de Maxent. Nous vous attendons nombreux pour passer une agréable soirée. Suite à la première édition de notre randonnée, qui a été un réel succès, nous vous donnons rendez-vous le 14 avril 2024 pour la seconde édition. Cette année, nous

proposerons en plus des circuits existants, une randonnée familiale accessible à tous. N'hésitez pas à venir avec vos enfants ! Pour la bonne organisation de cette seconde édition, nous vous convions à une réunion publique qui se déroulera le

16 février 2024 à la salle du terrain de football.

Sportivement,



Yann Salmon
Pour le bureau

L'INTER'VAL

L'inter'lude #2 : Profitez en famille ou en solo d'un après-midi cocooning à la Canopée. Des activités manuelles (pour les grands et pour les petits), un coin lecture, des jeux de société, du chocolat chaud et bien d'autres surprises !

Visite du père Noël en milieu d'après-midi. Bonnets et pulls de Noël bienvenus ! Après-midi gratuit et ouvert à tous !

Samedi 2 décembre de 14h à 17h30, à la Canopée, Plélan-le-Grand

L'ESPACE DE GRATUITÉ

« Qu'est-ce que tu fabriques ? J'économise ! »

Faites du tri dans vos placards et déposez des objets qui ne vous servent plus ! Vous donnez ce que vous voulez et vous prenez ce que vous voulez, tout est gratuit ! Une autre façon de consommer, de ne pas gaspiller, mais de partager !

Seront acceptés les objets propres, en bon état et appartenant aux catégories suivantes : loisirs, sport, bricolage, cuisine, déco, mercerie, fantaisie, puériculture. Les vêtements ne seront pas acceptés : un stand sera animé par le Vestiaire de Plélan-le-Grand.

Les dépôts auront lieu samedi 2 décembre de 9h à 12h à l'atelier associatif de Treffendel et mercredi 6 décembre de 9h30 à 12h et de 14h à 15h30 à la salle des fêtes de Treffendel.

OUVERTURE AU PUBLIC

Le mercredi 6 décembre entre 14h et 17h30 à la salle des fêtes de Treffendel. Ateliers ouverts à tous à partir de 14h30, programme à découvrir sur le site de l'Inter'Val : <https://www.linterval.org/>

La mobilité ne doit pas être un frein, faites appel au transport solidaire, service de l'ADMR au 02.99.06.74.28, réservez avant le vendredi 1er décembre jusqu'à 12h.

ANIMATION ENFANCE

Marina, Amélie, Jessica et Élodie accueillent chaque mercredi les enfants scolarisés de 3 à 11 ans dans les locaux de la garderie Max'Enfants.

L'équipe propose des animations variées suivant les thématiques choisies avec l'équipe enfance de l'Inter'Val ou selon les projets en lien avec la commune, la période de l'année, les idées des enfants.

Quelques retours de ce qui s'est vécu depuis la rentrée :

- Les enfants prennent soin du potager créé depuis l'année dernière ; il a fallu récolter les derniers légumes d'été, le nettoyer et le préparer pour l'hiver,
- Fin septembre, les enfants ont participé à un jeu de piste dans la commune,
- De nombreux ateliers cuisine se sont déroulés pour découvrir des recettes autour de la pomme (tarte, compote...),

En ce moment :

- On prépare les plantations d'hiver du potager,
- Fabrication de cabanes à oiseaux et insectes,
- Projet carte postale avec l'association « Une lettre un sourire » : devenons des postiers d'amour et tissons des liens en nous écrivant, en nous rencontrant et surtout en nous soutenant mutuellement. Ensemble, continuons à multiplier les sourires en écrivant à nos aînés,
- Animations avec les résidents de l'EHPAD de Maxent.

N'hésitez pas à suivre la page Facebook des accueils de loisirs de l'Inter'Val : @L'Inter'Kids

L'accueil lors des vacances de fin d'année sera possible du 2 au 5 janvier à l'accueil de loisirs de Plélan-le-Grand, inscription possible actuellement sur votre portail famille.

 **L'association L'Inter'Val**



ÉCOLE « LES GALLO-PEINTS »

La rentrée à l'école des « Gallo-Peints » a sonné comme de joyeuses retrouvailles. Les moments forts de l'année précédente ont marqué nos esprits et nous avons tous hâte de vivre de nouvelles aventures ensemble. D'ailleurs, nous avons très vite décidé de nous offrir une jolie demi-journée « d'intégration » avec des jeux d'adresse, de coopération, des ateliers culinaires et surtout un bon goûter.

Les mois qui ont précédé la rentrée, l'équipe pédagogique a oeuvré pour instaurer quelques originalités. Pour commencer, les niveaux de classe furent revus afin de s'adapter aux profils et effectifs des différentes cohortes. Émilie Taquet et Stéphanie Fresnel accueillent toujours les TPS-PS-MS, Anthony Quéro a pris en main une classe de GS-CE2 avec l'aide de Sofie Bonnet, Karine Vogel suit les CP-CE1, et Nadia Guillou a toujours en charge les élèves de CM1-CM2. Nous accueillons également au sein de l'équipe, Canelle Roger, qui offre son appui aux élèves lors des apprentissages ou anime des temps d'activités pédagogiques ou ludiques.

Afin de continuer à encourager l'entraide et l'esprit de grande famille, les classes partagent davantage d'espaces avec les différents groupes d'âge. C'est ainsi que petits, moyens et grands se croisent de nombreuses fois dans la salle d'informatique, la bibliothèque, ou dans les espaces éducatifs installés dans les différentes salles et couloirs.

La récréation également s'est vue décloisonnée ! Les enfants circulent maintenant librement dans les deux cours selon leurs envies du moment. L'une est dédiée aux activités sportives (selon les jours : jeux de ballon, jeux de raquette, jeux collectifs, ou activité surprise), l'autre aux espaces « zen » (des-



sins, papote, observation du vivant...), un espace de repos et lecture est également accessible dans les couloirs de l'école.

Les classes de TPS-PS-MS et CP-CE1 s'essayent cette année à « l'école dehors » tous les lundis matin. En cet automne, les excursions étaient encore timides pour les tout-petits, qui exploraient le square des écoles pendant une heure, afin de leur laisser le loisir de s'acclimater aux différents environnements.

Les plus grands, quant à eux, ont passé l'automne à l'étang de Maxent, puisqu'ils étudiaient le cycle de l'eau. Ce fut l'occasion de s'interroger également sur l'histoire du village, de solliciter les artistes qui avaient orné l'étang de sculptures, et de rencontrer plusieurs acteurs locaux.

Et comme l'art est un virus, Mme Taquet et Canelle ont offert aux élèves volontaires un atelier d'Arts Plastiques une fois par semaine après les heures d'école.

Ils ont ainsi pu découvrir et s'initier à plusieurs techniques et outils graphiques.

Concernant les sorties et projets pédagogiques, les classes participent encore une fois à l'opération « Cinécole » en partenariat avec le cinéma « L'Hermine » à Plélan-le-Grand.

Comme d'habitude aussi, les classes se voient offrir des séances de piscine à Guer.

Les élèves de la classe de CP-CE1 s'improvisent critiques littéraires pour le « Prix des incorruptibles » en collaboration avec la médiathèque.

Les élèves de CP-CE1 et de CM auront l'occasion en janvier d'aller au théâtre ! Mais chut ! La thématique reste secrète pour le moment.

Et toujours en janvier et février, l'école sera le théâtre d'un petit forum des métiers. Loin de nous l'idée de pousser les élèves à choisir leur orientation ! Il s'agit de leur permettre de découvrir des métiers invisibles, des parcours de vie originaux, des rêves concrétisés, pour galvaniser leur confiance en eux.

 **L'équipe enseignante**



L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

UN VOYAGE À TRAVERS LA BRETAGNE POUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Tel était le thème du spectacle présenté par les enfants de la maternelle au CM2, le samedi 17 juin. Deux petits Bretons sont partis à pied pour faire le tour de la Bretagne en traversant Rennes, Saint Malo, Brest, Quimper, Brocéliande pour enfin arriver à Maxent. Ils y ont rencontré des marins, des pêcheurs, des bigoudens, des korrigans qui les ont invités à chanter et danser avec eux. Ils ont également ramené des objets typiques de chaque ville et nos petits Bretons ont clos le spectacle par la découverte d'un trésor : des crêpes ! Au cours de cette kermesse annuelle, parents, amis et voisins sont venus en grand nombre. Les parents avaient répondu présent au repas breton du midi. Les jeux ont également eu beaucoup de succès, notamment les grands jeux en bois, la traditionnelle structure gonflable... Un grand merci aux membres de l'APEL et bénévoles qui participent activement tous les ans à l'organisation de cette belle journée pour les enfants !

UNE RENTRÉE ENSOLEILLÉE À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Pour cette nouvelle rentrée, très peu de changement dans l'équipe pédagogique. La classe de maternelle est sous la responsabilité de Sylvie Gautier, secondée par son ASEM Valérie Langlois. Anne-Laure Le Tallec a en charge les CP/CE1. Delphine Renais, chef d'établissement, partagera sa classe de CE2/CM avec Bleuenn Thoraval nouvelle enseignante. L'école accueillera également une nouvelle AESH, Mme Harmonie Pierre Blanchet. L'école ayant obtenu le label EAC (Education Artistique et Culturel) en 2022,

nous repartons une nouvelle fois avec un projet artistique et culturel sur 3 ans autour des arts du cirque pour les élèves du CP au CM2. Ce projet interdisciplinaire « Mini circus » devrait être une belle motivation pour les élèves. D'autres projets sont également en réflexion comme la semaine du goût, la kermesse, les rencontres sportives du secteur. Les maternelles poursuivront également l'école dehors en alternant sortie au domaine des Hayes et embellissement de notre jardin qui a été très productif cet été !

 **Delphine Renais**
Directrice de l'école Saint-Joseph

NETTOYONS LA NATURE DE LA TOUTE PETITE SECTION AU CM2


Vendredi 22 septembre, les CP-CE1 et les CE2-CM1-CM2 ont nettoyé la nature.

Nous sommes allés au stade de Maxent.

On a trouvé du verre, du plastique, une batterie de voiture, un réveil, des chaussures.

Il y avait aussi de la ferraille, des capsules et des papiers.

Nous avons bien aimé nettoyer la nature parce qu'après c'est tout propre : c'est moins dangereux pour nous et pour les animaux.

 *Texte dicté par les CP à partir des idées des CE1*

UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE POUR LES CP/CI

Cette année, les CP-CE1 ont embarqué le lundi 4 septembre pour un Voyage Autour du Monde. Au travers de nos lectures, des arts et de la cuisine, nous visiterons 5 continents, avant un retour prévu en fin d'année pour partir à la découverte virtuelle de Paris pour les Jeux Olympiques 2024. En début d'année, nous sommes partis à la découverte de l'Océanie et du peuple aborigène australien. La seconde période est consacrée à l'Europe et plus précisément, les traditions de Noël en Europe. Vivement 2024 pour fêter le 1er de l'an chinois, et découvrir quelques traditions du continent Américain !

 **Anne-Laure Le Tallec**
pour les CP/CE1



LA RENTÉE EN MATERNELLE

Une nouvelle rentrée s'est passée en maternelle, mais comme il n'y avait pas beaucoup de nouveaux, nous avons vite repris les habitudes de travail et avons pu rapidement mettre en place les outils pour travailler : illustrer le cahier de vie, mettre en place et décorer l'emploi du temps, les rituels...

Comme nous avons eu l'agréable surprise de découvrir un hérisson dans la cour, les élèves de maternelle se sont documentés pour mieux connaître cet animal, un ami du jardinier qu'il faut protéger. Cela tombait bien car nous poursuivons le travail de protection de la nature que nous avons commencé l'an dernier. Ainsi, nous avons passé un temps à nettoyer la nature et tous les mardis, nous continuerons à faire classe dehors comme l'an dernier, soit pour jardiner, soit pour découvrir le monde de la forêt au domaine des Hayes.



CÉLÉBRATION DE RENTÉE AUTOUR DE L'ARCHE DE NOÉ

Le lundi 9 octobre 2023, toute l'école a pris un temps pour aller à l'église de Maxent afin de célébrer la rentrée et ainsi déposer nos intentions de prière pour cette année. Les enfants ont pu alors faire la connaissance avec le nouveau prêtre de la paroisse : le Père Daniel. Le thème de la célébration était « l'arche de Noé ». Cela a été l'occasion de rappeler que la Terre a été confiée aux humains, et que c'est à nous d'en prendre soin afin de la protéger et que le monde soit meilleur. Et pour cela, nous relevons le défi de sauver la planète à notre tour en nous laissant guider par la parole de Dieu.

 **Sylvie Gautier**
Pour la maternelle



APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'année s'est terminée par la kermesse sur le thème de la Bretagne sous un beau soleil. Le repas du midi, galettes/saucisses, frites, les jeux (pêche à la ligne, chamboule-tout, château gonflable,...) et la tombola ont rythmé cette journée très réussie.

Les gagnants tirés au sort ont pu gagner un trampoline, un week-end au domaine des Ormes et de très nombreux lots.

La rentrée 2023/2024 a démarré avec l'assemblée générale le 19 septembre à l'école. Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux parents pour débiter cette nouvelle année.

Voici nos manifestations et opérations pour l'année à venir : vente de gâteaux «Bijou», préparation de l'arbre de Noël avec la venue du Père Noël et la distribution des cadeaux, vente de saucissons, le loto qui aura lieu le 16 mars 2024, la kermesse le 22 juin etc.

Cette année les élèves de l'école pourront assister à un spectacle sur le thème du cirque le dimanche 4 février 2024.

Nous organiserons également une braderie le dimanche 7 avril 2024 dans la cour de l'espace Arbenn avec un point buvette et restauration.

Toutes ces opérations sont réalisées afin d'aider le

financement des sorties pédagogiques des enfants et pour de futurs équipements au sein de l'école.

D'ailleurs, à l'heure où nous écrivons ces lignes, un projet de végétalisation de la cour d'école est acté. Le but étant de délimiter deux espaces et permettre d'avoir une zone ombragée.

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'Apel sur son profil Facebook : Apel St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail suivante : apelstjosephmaxent@gmail.com

 **Elisa Vauléon et Chrystèle Monvoisin**
Secrétaires de l'Apel



TRIBUNE EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales : la minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition de décembre 2023

Rendez-vous avec la

LUNE #9

du 22 déc. 2023
au 7 janvier 2024

PAIMPONT

Jeanne et la course des étoiles

un conte original
de Yannick JAULIN

*Nouvelle création
de Spectaculaires,
allumeurs d'images*

Projections de 18h à 20h

toutes les demi-heures (dernière séance à 19h30)